

## GRÈCE

*Malgré une croissance vigoureuse ces dernières années, un important écart de PIB par habitant demeure par rapport à l'Union européenne. Les réglementations du marché du travail sont rigides et les obstacles à la concurrence sur les marchés des produits sont élevés.*

### **Priorités d'action**

#### ***Assouplir la législation de la protection de l'emploi***

**Enjeux et recommandations :** Pour améliorer la mobilité de la main-d'oeuvre et réduire les déséquilibres entre les sexes et les groupes d'âge pour ce qui est du chômage, il était recommandé de rapprocher les coûts de licenciement élevés des cadres et des employés de ceux des ouvriers, sans exercer de discrimination contre l'emploi à temps partiel.

**Mesures prises :** Une législation récente a aboli les contrats permanents pour tous les nouveaux salariés dans toutes les entités et entreprises publiques.

#### ***Assouplir la réglementation des marchés de produits***

**Enjeux et recommandations :** Pour accroître la productivité, il était recommandé d'accélérer la libéralisation des principaux secteurs, tout en renforçant également les compétences et les responsabilités du Comité de la concurrence et des autorités sectorielles de réglementation et en dotant le Comité d'effectifs et de financements suffisants.

**Mesures prises :** Le Code d'administration du Système des transactions sur le marché de l'énergie électrique a été approuvé en mai 2005, facilitant la déréglementation du secteur. Une loi visant à améliorer sensiblement le fonctionnement du Comité de la concurrence a été adoptée en juillet 2005.

#### ***Réduire la charge administrative pesant sur les nouvelles entreprises***

**Enjeux et recommandations :** Pour lever certains obstacles importants à l'activité d'entreprise, il était recommandé de réduire encore sensiblement les formalités administratives auxquelles doivent se soumettre les nouvelles entreprises et de réformer en outre la législation du travail et le droit des faillites.

**Mesures prises :** Les procédures d'enregistrement et de demande d'agrément pour les nouvelles entreprises ont été encore simplifiées en vertu d'une nouvelle loi présentée par le gouvernement en 2005. L'adoption des normes comptables internationales est devenue obligatoire à compter de 2005.

#### ***Simplifier encore le système fiscal***

**Enjeux et recommandations :** Pour encourager l'investissement, il était recommandé de simplifier encore les dispositions fiscales pour réduire les coûts induits par leur respect et de redoubler d'efforts de mise en oeuvre pour limiter la fraude fiscale par les travailleurs indépendants.

**Mesures prises :** Un programme de réforme fiscale, convenu à l'automne 2004 et contenant d'autres mesures pour réduire les charges fiscales, simplifier le code des impôts et diminuer les coûts de recouvrement et de mise en conformité, est entré en vigueur en 2005. Le secret bancaire à des fins fiscales a été aboli.

#### ***Réduire les incitations à la préretraite***

**Enjeux et recommandations :** Pour favoriser les taux d'activité, il était recommandé de réduire les incitations à la préretraite, de relier les retraites au revenu sur l'ensemble de la vie professionnelle et d'appliquer des critères d'admissibilité plus stricts.

**Mesures prises :** Pas de mesures récentes.